



Huissier a-t'il le droit de faire une vente pour ces frais

Par **nathmirjo_old**, le **05/07/2007** à **16:45**

je voulais savoir si un huissier a le droit de faire la vente de mes meubles si il ne me reste seulement ses frais a régler.en sachant que je lui est demander de patienter un petit peu car j'ai eu entre temps un arrêt sur le salaire pour les impots celui-ci étant de 350€ 2 fois de suite.mais il ne veut pas attendre et veut vendre mes meuble à la fin du mois

Par **Jurigaby**, le **05/07/2007** à **17:26**

Bonjour.

Oui, il en a le droit dès lors qu'il a bien respecté les formalités: Commandement de payer, 1 mois d'attente avant la vente..etc